



Saisie attribution sur compte bancaire

Par **razlebol69**, le **07/08/2012 à 20:15**

Bonjour,

est ce normal qu'un huissier saisisse une somme d'argent sur un compte personnel sans informer cette personne au préalable ?

je ne sais pas qui est le commanditaire et pourquoi

d'après le cabinet de cet huissier c'est suite à un litige avec l'urssaf en 2003

je n'ai aucun litige avec l'urssaf

l'huissier dit m'avoir envoyé plusieurs courriers mais l'adresse qu'il avait n'était pas la bonne il ne s'est jamais présenté chez moi (je suis dans l'annuaire)

et malgré mon absence de réponse il a saisi mon compte (ouvert il y a peu; là il a trouvé)

moralité j'apprends hier que mon compte est bloqué depuis le 1 août mes paiements rejetés, la banque me prend 93€ de procédure, et 310 € sont bloqués pour un litige dont je n'ai pas connaissance et qui daterait de 9 ans...

que puis je faire ?

merci de votre aide